

ANNEYVILLE

AMBOURYVILLE

Le P'tit Journal





# Sommaire

Novembre 2018 - Le P'tit Journal N°56

## Sommaire

Mots des Maires	3
Telethon 2018	8
Au revoir Roland	9
Fêtes des villages	10
CCAS	12
CLIC Seine Austreberthe	12
Du côté de l'école	14
Accueil Loisirs	18
Centre Aéré	19
Infos Travaux	23
Repas des Aînés	24
Etat Civil	29
Jardins Fleuris	32

Accueil Loisirs	16
Bibliothèque	26
Lectures à voix haute	27
Nourritures Terrestres et Spirituelles	28
Nuit de la lecture	28
Les racines de notre village	30

## Culture

## Infos

Village Fleuri	6
COP 21 Locale	6
Plan de circulation	7
Allocation Personnalisée d'Autonomie	12
Boîte à livres	27

Centre de loisirs	19
Amicale des pêcheurs	20
Uspi Judo	22
Gymnastique Volontaire	23

## Détente

## Le mot du maire d'Anneville - Ambourville

Chers Annevillais, Ambourvillais

Après une période très ensoleillée et un village fort bien fleuri, nous sommes tous replongés dans nos occupations ; école pour les plus jeunes, travail ou détente pour les autres.

L'activité dans notre commune n'a guère cessé cet été : entretien des espaces verts et des locaux avec des saisonniers en renfort, la construction du local périscolaire qui n'évolue pas assez rapidement à mon goût et enfin une avancée très importante pour notre village, la circulation des poids lourds qui est maintenant interdite dans la traversée du bourg dans le sens Berville-Yville depuis le 15 octobre.

Le souhait de diminuer le trafic pour davantage de sécurité et de tranquillité est maintenant acté avec les professionnels : carriers, transporteurs, entreprises et Métropole. Je tiens à les remercier pour avoir répondu favorablement à notre demande.

Autre décision importante, le Conseil Municipal a adopté une série d'engagements pour le climat en partenariat avec la Métropole pour la COP 21 (le détail figure en page intérieure du P'tit journal). Bientôt ce sera l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 du matin, c'est une initiative de bon sens. Ces dépenses inutiles et coûteuses pour la collectivité ne sont pas indispensables pour notre vie quotidienne.

De nouvelles propositions pourront encore voir le jour car nous voulons contribuer, à notre échelle, à la lutte contre la pollution et le réchauffement climatique.

Espérons que les villes plus importantes auront la même démarche que nous les petits villages, nous montrons souvent l'exemple. Cette mesure entrera en vigueur début novembre.

En septembre, deux « petits nouveaux » sont arrivés dans l'équipe communale : Franck Favennec qui remplace David Grain parti vers d'autres activités professionnelles et Fabrice Somon qui assure la surveillance des enfants pendant la pause méridienne et anime les ateliers informatiques à l'école. Je leur souhaite la bienvenue parmi nous.

Enfin, avec les changements de la semaine scolaire, nous accueillons désormais les enfants qui le désirent le mercredi toute la journée.

Notre partenaire, la MJC de Duclair gère ces temps d'accueil loisirs, n'hésitez pas à inscrire vos enfants à ces activités ludiques et « sympa », comme ils disent.

*Chaleureusement à tous*

*Eric Lefebvre*

Novembre 2018 - Le P'tit Journal N°56



## Le mot du maire délégué d'Ambourville

Chers Ambourvillais, Chers Annevillais,

Après une période estivale très agréable, soleil, chaleur, et coupe du monde ; l'hiver arrive tranquillement avec ses premières gelées.

L'été fut propice aux festivités. Le 14 juillet fut un moment de grande convivialité, la coupe du monde n'étant sûrement pas étrangère à la joie exprimée pendant la soirée.

La fête d'Ambourville fut également une belle réussite avec plus de 120 personnes au repas du dimanche midi. Nous avons même eu le plaisir d'accueillir un couple de jeunes allemands avec leur bébé, attirés par la bonne ambiance et le fumet agréable du cochon qui grille.

Encore un grand merci aux membres de comité des fêtes pour le temps passé à l'organisation de nos festivités. J'en profite pour rappeler que des forces vives sont recherchées pour les soutenir et donner un peu de leur temps afin que ces moments conviviaux puissent perdurer.

Le début de l'automne nous a permis d'entretenir une bonne partie des marais d'Ambourville. Les fossés ont été curés et nettoyés. Les marais devraient se vider plus facilement en cas de nouvelles crues cet hiver. Petit rappel : chaque propriétaire possédant un terrain débouchant sur les marais, doit entretenir clôtures et haies afin que les ronces n'envahissent pas tout. Les fossés doivent rester libres pour faciliter l'écoulement de l'eau.

*Bien Chaleureusement*

*Samuel Fieffe*

## DERNIERES NOUVELLES

Mauvaise nouvelle : la fermeture de la supérette Proxi et le départ de Madame Paré.

Bonne nouvelle : l'ouverture de la supérette les jours suivants avec un nouveau gérant.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Anneville-Ambourville et nous espérons que les habitants viendront nombreux découvrir son commerce.

## Des difficultés pour obtenir une ambulance.

La situation relative à l'offre de soins sur la rive gauche devient préoccupante.

Aucun transporteur sanitaire autorisé ne répond favorablement à la demande des patients : Duclair- Barentin ne se déplace plus sur la rive gauche et Bourg Achard est saturé.

Nous sommes, certes dans un territoire spécifique, qui dépend des bacs fluviaux pour passer de la presqu'île à la rive droite, et inversement, mais nous les habitants devrions avoir droit, comme les autres, à une ambulance pour transporter les patients. Chacun doit pouvoir avoir accès aux « pôles santé ».

M le Maire, soucieux de cette situation pour ses administrés, a interpellé les divers services et M Christophe Bouillon, député, à ce sujet. Celui-ci conscient du problème a demandé à Mme la directrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et à la direction générale de l'offre de soins, de porter une attention particulière à cette difficulté afin que les habitants de la rive gauche, déjà confrontés à la désertification médicale sur le secteur, ne se sentent pas une fois de plus abandonnés.

Affaire à suivre. M le Maire a sollicité un rendez-vous avec Madame la directrice de L'ARS pour trouver une réponse adaptée à ce manque de transport.



## A vos agendas...

- **Dimanche 11 novembre :**  
Centenaire de l'armistice  
Vente de vêtements au profit du Téléthon  
salle Pierre de Coubertin
- **Samedi 24 novembre :**  
Soirée choucroute du comité des fêtes
- **Dimanche 25 novembre :**  
Karting pour le téléthon à partir de 10h00
- **Samedi 1er Décembre :**  
Soirée cabaret des années 1950, 20h30  
Berville sur Seine
- **Vendredi 7 et samedi 8 décembre :**  
Téléthon salle P de Coubertin
- **Samedi 15 décembre, Après-midi :**  
Distribution des colis aux Aînés
- **Samedi 22 décembre, de 9h00 à 11h30 :**  
Distribution des jouets
- **Samedi 12 Janvier 2019 : 18h00**  
Cérémonie des vœux du Maire

## DES NUMEROS UTILES :

### URGENCE MEDICALE

**SAMU :** 15 ou 112

En soirée ou au week-end : **Médecins libéraux :**

Zone Rouen-Elbeuf : 02 35 58 76 33

### Cabinet infirmier :

M. Pitou : 02 35 37 05 78

### Assistante sociale

Mme Amansou : 02 35 37 61 61

**CLIC :** accompagne gratuitement la personne âgée pour tous les besoins de la vie quotidienne :  
02 35 92 10 24

### BROTONNE SERVICE

Services à domicile : 02 32 70 48 00

**ADMIR :** 02 32 93 90 90

### PRESENCE VERTE :

Téléassistance : 02 35 12 70 79

**EHPAD :** Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes  
Résidence de l'Archipel Duclair : 02 32 82 64 00

**POMPIERS :** 18 ou 112

**PREVENTION SECURITE :** 17

## DEMARCHAGE à domicile

Soyez vigilants, des individus se sont présentés au domicile d'habitants de la commune pour une vente, un service...Soyez méfiants, de nombreuses escroqueries ont lieu chaque année. Les personnes âgées sont particulièrement visées.

Un conseil, n'ouvrez pas votre porte et surtout ne faites pas entrer un inconnu dans votre domicile même s'il se présente comme un policier.

La mairie ne mandate aucune société pour intervenir chez les particuliers. Les agents des collectivités par exemple la Métropole vous préviennent en amont de leur passage.

Si vous avez l'impression que la démarche est malhonnête, demandez un justificatif, la carte professionnelle de la personne qui se présente à votre porte et informez aussitôt la gendarmerie.

### NE JAMAIS DONNER LE CODE DE VOTRE CARTE BANCAIRE.

La loi a fixé des règles pour le démarchage à domicile et avant de signer un contrat, bien le lire et vérifier tous les points : les conditions d'exécution du contrat, le prix facturé, la possibilité de se rétracter, ne pas signer un contrat antidaté, etc... et ne rien payer à l'avance.



### COUTURE A L'ARCHIPEL DE DUCLAIR

Vous vous ennuyez, vous êtes seules à domicile, la Résidence l'Archipel de Duclair vous ouvre ses portes et vous accueille gratuitement pour participer à une activité couture tous les mercredis après-midi à partir de 14h00.

Pour plus d'informations :  
L'Archipel  
89, chemin Clarin Mustad  
76480 Duclair  
Tel : 02 32 82 64 00



Essence de proximité et services à la population

## PROGRAMME LEADER SEINE NORMANDE

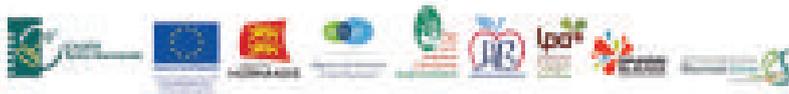
Vous avez un projet innovant, qui s'inscrit dans le développement durable ?  
**L'Europe peut vous apporter des financements !**

### Qu'est-ce que LEADER ?

LEADER signifie « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ». C'est un programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux. Il finance des actions innovantes s'inscrivant dans une stratégie durable. Il peut servir de laboratoire d'expérimentation pour le monde rural. Les porteurs de projets peuvent être privés ou publics.

### Qui contacter ?

Christelle THULLIER ou Adrien VENIANT  
02 35 37 23 15  
christelle.thullier@leader-seine-normande.com  
adrien.veniant@leader-seine-normande.com



**COP 21 locale****Accord de Rouen pour le climat**

Dans le cadre des accords de Rouen pour le climat, la commune d'Anneville-Ambourville va s'engager sur des propositions en harmonie avec la COP 21 locale.

Différentes pistes seront étudiées, parmi lesquelles le mode de chauffage des différents bâtiments communaux, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur ceux-ci, voire la création d'une centrale solaire photovoltaïque.

Après avoir débattu avec les conseillers municipaux, Monsieur le Maire propose plusieurs engagements que vous retrouverez dans le prochain compte rendu du conseil municipal qui paraîtra dans le bulletin de Janvier.

Mais dans un premier temps, à l'horizon de cet automne, un débat a été lancé, avec un échange entre les communes voisines, pour envisager une expérimentation d'extinction nocturne de notre éclairage public.

**Cette phase de test s'étalera sur une période de 6 mois, à compter de novembre, sur la tranche horaire de 23h00 à 5h00 du matin.**

**Rentrée scolaire 2019-2020**

Vous vous êtes installés dernièrement à Anneville-Ambourville.

**Avez-vous pensé à vous présenter en mairie ?**

Nous recensons actuellement les enfants susceptibles de fréquenter l'école Jean Mermoz à la prochaine rentrée. Si vous avez un enfant né en 2016, il sera scolarisé en septembre 2019.

L'inspection académique nous demande d'envoyer en novembre les effectifs prévus pour la prochaine rentrée. Afin de les établir le plus fidèlement possible nous vous demandons de nous en informer le plus vite possible.

**Vous pouvez contacter la Mairie au 02 35 37 57 44**

**Une première fleur...**

De nouveaux panneaux « Village fleuri » ont été apposés aux entrées du village.

C'est le résultat d'une démarche de la municipalité, menée depuis quelques années, pour les habitants et les visiteurs de passage.

Le jury du concours départemental des villages et maisons fleuris, nous avait attribué successivement les prix d'honneur et d'excellence dans le passé.

En 2017, suite à la visite du jury des villes et villages fleuris, nous avons obtenu notre première fleur.

Le travail et l'engagement de la municipalité ont été récompensés. Une belle récompense pour notre commune, mais surtout pour le travail et l'investissement de nos employés communaux, tout au long de l'année, en matière de fleurissement, de respect de l'environnement et de la biodiversité, de gestion différenciée des espaces verts et du non recours aux produits chimiques.

Il faut poursuivre nos efforts et peut-être pourrons-nous décrocher une seconde fleur dans le futur ? Un village fleuri est un village où il fait bon vivre.







Novembre 2018 - Le P'tit Journal N°56

# TELETHON 2018



## La presqu'île TELEPHONE

Les 7 et 8 décembre, salle Pierre de Coubertin

Les **carpistes** ont déjà organisé leur journée pêche au profit du Téléthon, la **foire aux vêtements** se déroulera le 11 novembre, les **amateurs de karting** se retrouveront sur la piste le dimanche 25 novembre dès 10h00 et diverses activités sont programmées pour les vendredi 7 et dimanche 8 décembre salle Pierre de Coubertin.

**Vous retrouverez le programme détaillé et les horaires dans vos boîtes aux lettres prochainement.**

Le slogan cette année est :

« **Vaincre la maladie, c'est enfin possible** »,  
des espoirs qui deviennent réalité grâce à l'engagement et à la participation de tous.

Comme d'habitude nous avons besoin de lots, de gâteaux pour le repas du samedi midi, de bonnes volontés pour monter et tenir les stands... et de votre présence tout au long de ces journées.

La prochaine réunion pour préparer ces manifestations se tiendra à la mairie de Berville le Vendredi 16 Novembre à 20h30, salle des associations. Venez nombreux avec de nouvelles idées, de nouveaux projets.

Vous pouvez déjà prendre contact avec notre nouvelle présidente et lui transmettre vos disponibilités :  
Madame Christine Gougeon  
Tel : 06 36 87 09 29

## FOIRE AUX VÊTEMENTS

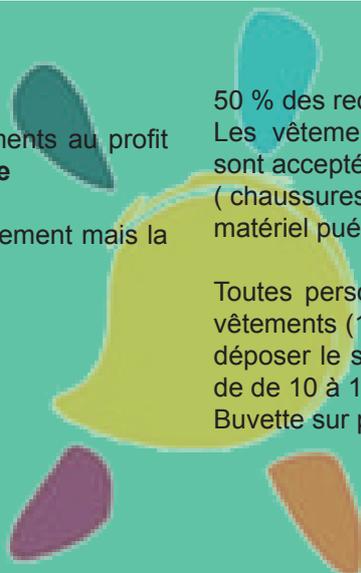
Nous organisons une Foire aux Vêtements au profit du Téléthon le **Dimanche 11 novembre** à la salle des fêtes d'Anneville  
L'entrée est gratuite ainsi que l'emplacement mais la réservation est obligatoire  
(au plus tard le 9 novembre 2018)

Contactez :

Annie : 06.12.16.62.91  
ou Annie-Paule : 06.79.08.75.88

50 % des recettes seront reversées au Téléthon...  
Les vêtements, hommes, femmes, enfants, bébés sont acceptés et les accessoires  
( chaussures, sacs à mains, ceintures,...)  
matériel puériculture éventuellement

Toutes personnes désireuses de faire des dons de vêtements (100 % reversés au Téléthon) peuvent les déposer le samedi 10 novembre à la salle des fêtes de de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.  
Buvette sur place





### **Au revoir Roland....**

Il y a quelques jours, notre ami et ancien élu, Roland Colasse nous a quittés.

Roland était connu et reconnu de tous pour son engagement pour la collectivité.

Dès son arrivée à Anneville-Ambourville, il est entré au comité des fêtes et a participé pendant de nombreuses années aux grandes manifestations de la presqu'île que ce soient les rencontres intervillages, les fêtes patronales ou bien encore le Paris-Dakar.

Il fut également un membre actif dans les échanges avec Katzenthal et des liens très forts perdurent aujourd'hui avec ce village alsacien.

Roland était aussi un passionné de football, il participa à la création du club et à son évolution.

Il a été un élément moteur pour son club, désespéré les jours de défaite et euphorique lors des victoires. Il a arpenté les routes de notre région pour soutenir ses jeunes. Il était leur premier supporter.

Il fut aussi un élu durant 24 ans, de 1977 à 2001, conseiller municipal puis maire adjoint. Retraité, il a rempli cette fonction avec beaucoup de sérieux et de fierté.

Roland était une personnalité, un homme de caractère qui aimait et appréciait les valeurs humaines et sa nomination de Maire Honoraire fut une récompense méritée en remerciement des services rendus.

Le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances à sa compagne Sylviane et à sa famille.

Eric Lefebvre

10

# Fêtes des villages

## Saint Jean



Nous remercions sincèrement les membres du comité des fêtes pour leur investissement à toutes ces manifestations.

## 14 Juillet



# Fêtes des villages 11

Novembre 2018 - Le P'tit Journal N°56

## Saint Côme



## APA

### Allocation Personnalisée d'Autonomie

#### Qui peut en bénéficier ?

Toute personne âgée de 60 ans et plus, résidant de manière régulière en France, quelles que soient ses ressources et dont la perte d'autonomie justifie qu'elle soit aidée.

Vous vivez à votre domicile, dans votre famille ou chez un accueillant familial agréé par le département ou bien vous êtes accueilli(e) dans un établissement d'hébergement et vous rencontrez des difficultés pour accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne : vous lever, vous déplacer, faire votre toilette, vous habiller, vous alimenter...l'APA permet de favoriser votre autonomie et vous aide à mieux vivre chez vous ou en établissement.

Une évaluation médico-sociale est réalisée au domicile de la personne afin d'évaluer les besoins.

Les services du département calculent le montant de l'APA et la participation laissée à la charge de la personne âgée en fonction du niveau de perte d'autonomie, du montant des ressources et du nombre d'heures défini par le plan d'aide.

L'APA contribue également au financement des dépenses liées à la perte d'autonomie en EHPAD.

Dossier à retirer

Au CLIC Seine-Austreberthe  
17 avenue Pierre et Marie Curie  
76360 Barentin  
Tel : 02 35 92 10 24

A l'Hôtel du Département  
Direction de l'Autonomie  
Quai Jean Moulin- CS 56101  
76101 Rouen Cédex  
Tel : 02 35 03 55 55  
apa@seinemaritime.fr

## CLIC Seine Austreberthe

Service dédié à la personne âgée de plus de 60 ans et de son entourage.

Le CLIC accompagne gratuitement la personne âgée pour tous les besoins de la vie quotidienne sur notre commune.

Soutien à domicile : sortie d'hôpital, aide à domicile, portage de repas....

Aides financières : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) aide sociale, caisse de retraite.....

Hébergement : Résidences pour personnes âgées, accueil de jour...

Aides administratives : aides à la constitution de dossier, retraite, transport, aides fiscales...

Le CLIC est :

- Un lieu d'échanges et de rencontres.
- Un centre d'information et d'orientation des personnes âgées, de leur entourage et des professionnels.
- Un centre d'évaluation des besoins et de mise en place de plans d'aide personnalisés.

L'équipe est composée d'une assistante de coordination dont le premier rôle est l'accueil et l'écoute et d'une coordinatrice qui accompagne les personnes.

#### Coordonnées du CLIC

Centre hospitalier de Barentin 17 rue Pierre et Marie Curie  
Tel : 02 35 92 10 24

Fax : 02 35 92 10 17

E-Mail : clic.seineaustreberthe@wanadoo.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Visite à domicile possible sur rendez-vous.



## Téléassistance : Présence Verte

**La commune d'Anneville-Ambourville et Présence Verte ont signé une convention depuis le 1er janvier 2018.**

La mise en place d'un service de téléassistance des personnes permet d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Présence Verte a pour mission de gérer ce service de téléassistance, elle s'engage à mettre à disposition de l'abonné un matériel comportant un transmetteur et une télécommande à porter en pendentif ou en bracelet montre ainsi que de l'informer sur son utilisation. Elle s'engage également à assurer la maintenance gratuite du matériel et à le remplacer si nécessaire.

En cas de besoin (chute par exemple) et par simple action sur votre télécommande, vous alertez immédiatement un centre de réception des appels qui assure une écoute permanente des alarmes 24h/24 et 7j/7. Ce centre effectue ensuite la liaison avec vos proches ou un centre de secours.

L'abonnement mensuel est de 24 € mais à cette somme sera déduite une participation de 5 € de la part de la commune et de 2 € de la part de Présence Verte.

**La somme demandée à l'abonné sera donc en définitive de 17 € par mois** (une prise en charge complémentaire pouvant être opérée dans le cadre de l'APA et si l'abonné est non imposable).

La sécurité des personnes âgées est une préoccupation de la mairie et la téléassistance permet de prolonger leur maintien à domicile et d'apporter une aide à leur vie quotidienne.

La mairie d'Anneville-Ambourville s'engage à recueillir toute demande d'adhésion et à transmettre cette demande à Présence Verte.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat au 02 35 37 57 44 ou à vous rendre à la mairie aux heures d'ouverture :

Lundi 17h00 à 19h00

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

Le jeudi à Ambourville de 17h00 à 18h00

Renseignements complémentaires :

Présence Verte : Tel : 02 35 12 70 79



Novembre 2018 - Le P'tit Journal N°56

## LA RENTRÉE

Nous avons fini l'année scolaire sous un beau soleil, avec une kermesse réussie, une France qui a gagné la coupe du monde de football, un été ensoleillé pour tous.....de quoi revenir à l'école avec le sourire.

Nos 124 élèves ont fait leur rentrée en forme dans une école qui change d'horaires, perd son mercredi pour la plus grande joie des enfants mais garde ses 5 classes : Mmes Dien et Nohé ont en charge les maternelles en multi niveaux, Mme Vattier les CP/CE2, M Fouquet les GE1/CE2 et Mme Leclerc les CM1/CM2. Paolo Consiglio aidera les enseignants en éducation musicale et Fabrice Somon en informatique.

Et avec le beau temps qui perdure, les petites sections ont découvert les joies de la collectivité en extérieur.....(cf photos).

### LES PROJETS

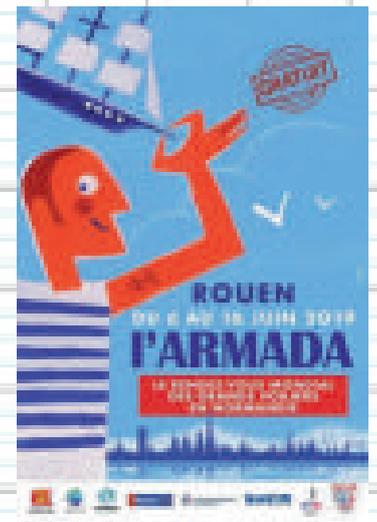
Cette année, pour les élèves de maternelle, nous allons profiter de l'Armada en juin pour faire « une classe d'eau » qui consistera à aborder le rôle de l'eau sous toutes ses formes. Frustrés d'être restés qu'une seule nuit l'année précédente, la classe découverte à la Chaumière aux Poneys sera reconduite en mai pour deux nuits....

Pour les élémentaires, pas de classe découverte mais des projets en musique avec l'Opéra, les Chorales en mouvement, dans l'art de l'écriture avec un écrivain, en sciences et sur le thème de l'environnement avec différents partenaires comme le PNR (Parc Naturel Régional).

Nous entamons donc une nouvelle année scolaire riche en projets et nous espérons toujours être épaulés par des parents d'élèves motivés.

L'équipe enseignante souhaite une bonne rentrée et une belle réussite aux élèves mais également à nos anciens élèves !

Claire Nohé, directrice de l'école .



# Du côté de l'école 15

Novembre 2018 - Le P'tit Journal N°56



## RETOUR EN ARRIERE

### Les classes découvertes

Peu importe la météo, la Chaumière aux Poneys nous accueille dans un cadre magnifique, sécurisé et sécurisant pour les enfants.

La découverte des animaux, les activités autour des poneys, du pain... ont beaucoup plu. Tout comme la vie en collectivité qui fait grandir nos petits et grands enfants.

On y mange bien, on y dort bien et on apprend en s'amusant.

Tous les ingrédients sont réunis pour que ça plaise et pour que les maternelles y retournent même cette fois-ci plus longtemps !



### Le spectacle de l'école

Le thème de travail « Autour du monde » des maternelles a été repris par les élémentaires afin de monter un spectacle musical et dansant. Aidés par Paolo pour les chants et par Laure-Hélène pour les chorégraphies, les enfants ont montré un spectacle de qualité, nous faisant voyager à travers les continents. Une belle réussite qui prouve que les élèves sont capables de s'impliquer activement dans un projet d'école.



## Du nouveau pour la rentrée 2018/2019

En attendant les nouveaux locaux, la MJC de Duclair en partenariat avec la municipalité d'Anneville-Ambourville, accueille les enfants (maternelle et élémentaire) dans les locaux de l'école Jean Mermoz.

### De nouveaux horaires à l'Accueil de Loisirs Péri-scolaire :

L'équipe d'animation accueille les enfants de 3-12 ans

#### • Accueil de loisirs Péri-scolaire :

Les : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Accueil du matin : de 7h00 à 8h35

Facturation à la ½ heure en fonction de l'heure d'arrivée de l'enfant.

Accueil du soir : de 16h30 à 19h00

Facturation de 16h30 à 17h30 ; puis à la ½ heure en fonction du départ de l'enfant.

Diverses activités sont proposées durant ces temps d'accueil et un goûter est proposé durant l'accueil du soir.

L'enfant participant peut quitter l'activité durant les horaires proposés, et au plus tard à 19h00.

#### • Accueil de loisirs du Mercredi :

A la journée uniquement de 8h30 à 17h30.

Un accueil supplémentaire est proposé de 7h00 à 8h30 et de 17h30 à 19h00, avec facturation à la ½ heure.

Il est ouvert aux enfants de toute la Presqu'île (Berville sur Seine, Bardouville, Yville sur Seine et bien sûr Anneville-Ambourville).

Le repas :

Le repas est fourni par les parents avec possibilité de le réchauffer sur place.

L'enfant participant ne pourra quitter l'activité avant 17h30, sauf cas exceptionnel (ex : rendez-vous médical ou pratique d'un sport).

Pour informations : Un tarif préférentiel est appliqué en fonction des fréquentations péri-scolaires et/ou mercredis, ainsi qu'une réduction de 10% à partir du 2ème enfant.



## C'est au programme :

### Au péri-scolaire

Le programme est un fil conducteur qui est susceptible d'être modifié ou enrichi en fonction des envies des enfants.

Programme	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Péri-scolaire	<b>LES PEUPLES DU MONDE</b> Dans la peau d'un anthropologue, départ à la découverte des Indiens d'Amérique, des Mayas et des Inuits.		<b>TOUS SOLIDAIRES</b> Point de collecte pour les associations de solidarité: Samu social, Transfert pour l'Afrique, Préparation du Téléthon...	

### Le Mercredi :

Nous souhaitons comme l'année passée faire découvrir aux jeunes de la Presqu'île, le village d'Anneville-Ambourville. Les enfants de l'accueil de loisirs de la commune ont comme projet de mettre en place des actions durant le prochain trimestre en participant à la vie de la commune.

Programme	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mercredi	Benhomme pollue nos routes Création d'un benhomme en déchets trouvés dans la commune afin de sensibiliser la population à la pollution.	Armoire à lire Création d'une armoire à lire pour enfants.	Hôtel à insectes Création par les jeunes d'un hôtel à insectes à installer dans le village.	Un soupçon de magie Participation à la décoration du village pour Noël en créant des objets de décoration de Noël.



Bonne route Alexis pour de nouvelles aventures



goûter à l'accueil de loisirs périscolaire



sortie accueil loisirs Mercredi



La saison 2018/2019 a très bien commencé puisqu'à ce jour il y a 14 enfants inscrits dans le dispositif.

**Pour rappel, la séance a lieu le jeudi de 16h40 à 17h40 à la salle des sports.**

La rentrée s'est déroulée le jeudi 27 septembre dernier avec toujours pour animatrice Chloé.

Le trimestre a commencé par «les jeux de cirque», viendra ensuite le « hockey » et pour finir l'année le «tennis».

## RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi ont ramassé divers objets jetés sur le bord de la route au cours d'une promenade autour de l'école.

De ces débris, ils en ont fait un « Bonhomme Poubelle » exposé devant la mairie, afin de sensibiliser les habitants au respect de notre environnement.

**Ne jetez pas vos papiers, cartons, emballages, canettes et autres sur la voie publique !**

Chacun doit faire un effort, des petits gestes citoyens qui font que notre village restera propre et accueillant et bravo aux enfants pour votre démarche.

**Rappel** : Pour éviter de faire grossir le bonhomme poubelle, n'oubliez pas de couvrir vos remorques lorsque vous vous rendez à la déchèterie



## Centre de Loisirs Sans Hébergement

### Chaque ambiance en Europe

C'est déjà la fin du CLSH qui s'est déroulé ce mois de juillet à Berville sur Seine pour tous les enfants de la Presqu'île de 5 à 13 ans.

Proposé par l'Association du Dynamic Club 88, financé tous les ans par les communes de la Presqu'île et soutenu généreusement par les carriers FCH, Cemex et l'entreprise Norval, il avait pour thème, cette année, « l'Europe ».

Ce furent de belles découvertes, de nombreux jeux et de belles sorties pour la cinquantaine d'enfants inscrits pour ce séjour.

Encadrée par l'équipe de Yannis : Romain, Claire, Marion, Susie et Sarah la joyeuse bande s'est rendue plusieurs fois à la piscine (chaleur oblige...) au lac de Bedane, à Honfleur, au Parc du Bocasse, sans oublier la sortie VTT des plus grands au lac de Mesnil sous Jumièges...

Mais au Centre ce sont d'autres activités qui les attendaient : des jeux musicaux et sportifs, des tournois de tennis de table, une initiation au judo, une coupe Davis de tennis, des créations en relation avec les pays européens, un stage de cuisine et à

la fin, la soirée spectacle où les parents étaient invités à participer à « la danse du Centre » guidés par leurs enfants.

Et pour terminer, bien entendu... la fameuse « Bataille d'eau » après le repas barbecue à l'ombre de ce bel été qui laissera des souvenirs !

Un grand merci aux communes d'Anneville-Ambourville et de Berville sur Seine pour le prêt de leurs cars qui ont acheminé les joyeux vacanciers sur toutes ces destinations.

A l'année prochaine



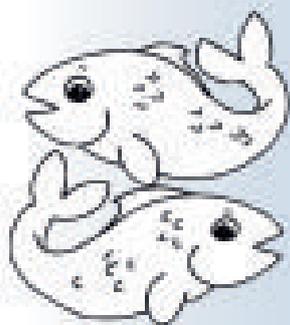
## RETOUR CHALLENGE DES CARNASSIERS D'ANNEVILLE-AMBOURVILLE DIMANCHE 09 SEPTEMBRE 2018



C'est avec grand plaisir que l'APAA (Association de Pêche d'Anneville-Ambourville), vous informe qu'un grand nombre de pêcheurs, (40 embarcations pour 80 pêcheurs), a été satisfait de découvrir le plan d'eau du CVAS (Club de Voile Anneville sur Seine) afin de participer au challenge des carnassiers organisé par la fédération de pêche 76, en partenariat avec l'APAA, le CVAS et le comité des fêtes d'Anneville- Ambourville.

L'idée de ce concours, dans un esprit de convivialité, de bonne humeur et de vivre ensemble, était d'offrir la possibilité de pêcher à l'aide de bateaux, sans propulsion thermique, sur les lacs d'Anneville - Ambourville. Les embarcations sont interdites tout au long de l'année sur les parcelles des plans d'eau appartenant à la commune.

Le concours félicitait le meilleur pêcheur du plus grand poisson sur 3 catégories d'espèces (brochet, sandre, perche commune), mais également un classement des meilleurs pêcheurs sur la quantité des poissons enregistrée pour le concours (55 poissons au total), soit 3 enregistrements par espèce de poissons pêchés... (9 poissons au maximum par embarcation de 2 pêcheurs). A préciser, chaque poisson pêché a été remis à l'eau.



# APAA

Amicale des Pêcheurs d'Anneville-Ambourville



**Classement**

Morand Geoffrey	Beno pillon	1
Gillot Guillaume	Bridard julien	2
Gille Guillaume	Prevost	3
Lamine Jimmy	Cateville	4
Decrocq Nicolas	Hequet Mathieu	5
Papere Samuel	Sonocal guillaume	6
BONNARD Alain	Jerome delbauffe	7
POITEVIN REGIS	POITEVIN ARNAUD	8
Vaudolon Charly	Hugo	9
BERG Maxime	Nicolas Delaby	10
Bussenet raynald	bruno duru	11
Contin Romain	Lacointe	12
Hamel Florent	Jouen Baptiste	13
Leconte Yohann	Nicolas Lintz	14
wesolowski sebastien	montron	14

Milesi sylvain	Chambat gaelan	15
Laurent Kurt	Canardelle	16
Lesale Nicolas	Houssays Thomas	17
ERNAULT VINCENT	Léo RIDEL	18
Darcel Johan	Maxime prezal	19
Berg Jean-Baptiste	Legrand Nicolas	20
Langlois Yohan	Abdela Stephane	21
Archeray Sylvain	Molindro Damien	21
Deshays Alexandre	Boivin	22
OUTHEIL Nicolas	ANGRAND Fabien	22
POREE Jean pierre	Charles CAVAN	23

**Voici les résultats**

- Le plus beau brochet enregistré : 115,7 cm.
- Le plus beau sandre enregistré : 44 cm.
- La plus belle perche enregistrée : 43 cm

(NB un pêcheur a sorti une perche de 47 cm, mais il avait déjà rempli son cota d'espèce soit 3 perches. Cette 4ème perche de 47 cm ne pouvait être enregistrée, c'est dommage mais le règlement c'est le règlement lol).

**Une grande pensée aux 17 embarcations revenues sans poissons enregistrés.**

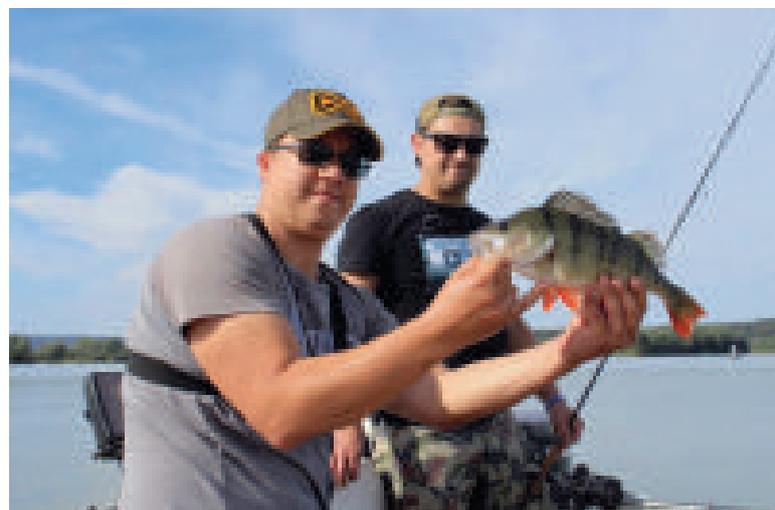
Le concours s'est déroulé de 8h00 à 17h00 avec une pause déjeuner organisée par le comité des fêtes d'Anneville- Ambourville. Un grand merci aux bénévoles sans oublier bien évidemment les membres de l'APAA et l'autorisation de Monsieur Eric LEFEBVRE Maire de la commune pour l'organisation de cette manifestation.

Un bilan de cette journée devrait se faire entre les 4 partenaires pour l'organisation d'une deuxième édition 2019 au mois d'octobre ou de novembre (par les conseils des pêcheurs participant à l'évènement).

L'APAA, restant à votre entière disposition, nous vous informerons via la mairie d'Anneville -Ambourville, pour nos futures animations: téléthon, marché de la Noël , etc

A très bientôt,

Tous les membres de l'APAA.



## USPI Judo

### Voilà une nouvelle saison 2018/2019 qui démarre bien.

Nous avons déjà un effectif de 65 licenciés et ce n'est pas fini ....

La compétition a repris pour nos minimes fin septembre : Constance et Charlotte se classent 3e ; bon début dans cette nouvelle catégorie.

Concernant notre création d'équipe seniors, celle-ci est complète et a fait sa première sortie en Belgique au tournoi international et se classe 3e, une belle médaille de bronze !

Cette saison encore, notre club organise des stages pendant les vacances scolaires, un loto et une soirée dansante.

Petite nouveauté au club, grâce à la Mairie de Berville, nous avons notre propre salle de musculation pour nos préparations. Celle-ci est strictement réservée aux licenciés.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du club ainsi que des résultats dans les prochains journaux de la commune et vous pouvez nous suivre sur facebook « judo Berville-sur-Seine ».

Nous tenons également à remercier nos sponsors pour leur soutien à nos licenciés et leur aide précieuse : Transports LHOIR, VERTIGE, CENTAURE, Le COUDRAY, la SARL BJR, l'EURL Antoine HUILLE, EPHELIDE, @PROCH'IMMO, Franck PRINTEMPS, Monsieur RENAULT, Monsieur LEROUX et LA BRASSERIE du ROUMOIS.



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

**USPI GYM DE LA FFEPGV**

Chaque lundi de 18h45 à 19h45  
et le jeudi de 19h à 20h à la salle polyvalente de Berville.

Animatrice agréée par la fédération : Sylvie Parmentier.

Inscription sur place. 2 premières séances gratuites pour essai.



# Infos travaux

**Travaux d'été en régie**

- Ecole maternelle : Peinture des sanitaires.
- Pose d'une palissade dans l'aire de jeux au presbytère.
- Vitrification du parquet de la salle des fêtes.

**Travaux par des entreprises.**

- Réalisation d'une extension de la voirie dans le cimetière paysager.
- Pose de colombariums
- Rénovation de la façade de l'église : Tranche IV, le marché est certifié, le démarrage des travaux est attendu.
- Curage des fossés dans le marais d'Ambourville.
- Réfection du faîtage de l'église d'Anneville.
- Remplacement à l'identique de la croix du cimetière paysager.
- Continuité des travaux de construction, (qui ont pris du retard), du local périscolaire.

Notre employé communal David Grain a donné sa démission, nous lui souhaitons la réussite dans son nouvel emploi. Il est remplacé par Franck Favennec à qui nous souhaitons la bienvenue à la mairie.

Les agents saisonniers recrutés pour la période des vacances ont donné entière satisfaction. Un grand merci à tous.



Novembre 2018 - Le P'tit Journal N°56



### Nos Aînés ont festoyé...

Dimanche 7 octobre, 140 Aînés se sont retrouvés, salle Pierre de Coubertin, pour partager le traditionnel repas des Anciens.

Les doyens du jour, Madame Christiane Toutain et Monsieur Bernard Flambart pour Anneville et Madame Denise Gacouin ont été mis à l'honneur.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, M Eric Lefebvre, maire, a eu une pensée pour tous les absents malades et les personnes décédées cette année. Il a remercié les membres de la Commission Communale d'Action Sociale et les bénévoles pour l'organisation de cette manifestation.

Les convives ont déjeuné dans un décor qui leur a rappelé le voyage du 1er juin : Au pays des coquelicots. Une petite déception toutefois. Malgré un prix de menu identique aux années passées, la qualité du repas qui était toujours au rendez- vous, ne l'était pas cette année. Dommage !

Ce dimanche, au tirage de la tombola, le sort a désigné Mme Gabrielli qui a reçu une composition florale et M Flambart un coffret de vin.

Pour clôturer cette belle journée conviviale, chaque dame a reçu une rose des mains de M le Maire et du Maire délégué d'Ambourville à l'heure du départ.

Petit bémol : Nous regrettons que des personnes inscrites pour le repas ne se présentent pas.

**Les repas commandés sont facturés, c'est un coût inutile pour la collectivité.**



# Repas des Aînés

25

it Journal N°56

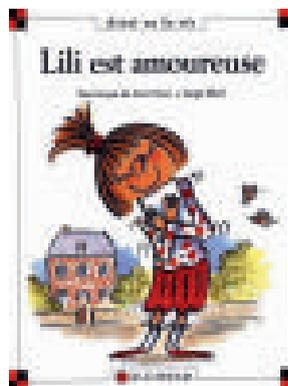
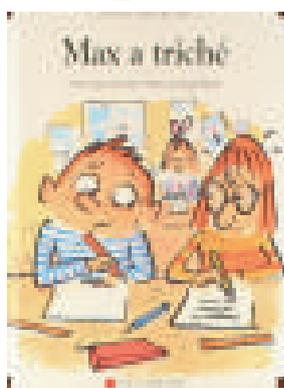
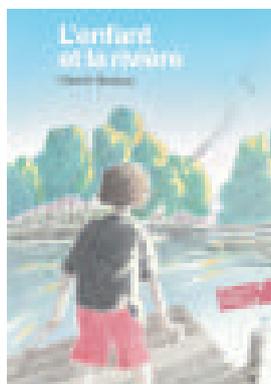
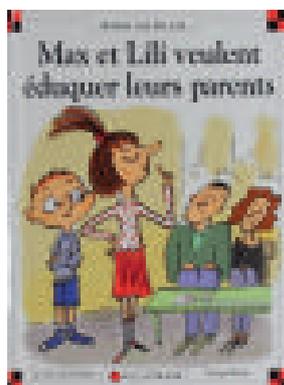


LA GUERRE EST GAGNÉE

# 26 Bibliothèque Communale

Novembre 2018 - Le P'tit Journal N°56

## Parmi les nouveautés pour la jeunesse



### Rappel des horaires :

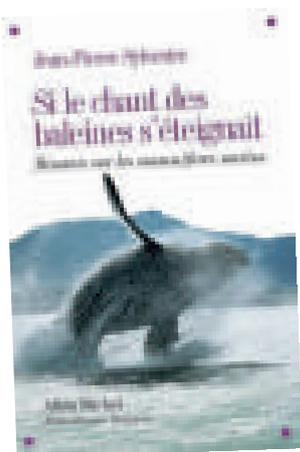
- Mercredi : de 14h00 à 16h00
- Samedi : de 10h00 à 12h00

### Nouveau :

Ouverture pendant les vacances scolaires : uniquement le samedi de 10h00 à 12h00

Fermeture pendant les vacances de fin d'année.

## En attendant la rentrée littéraire



## POUR INFORMATION

La bibliothèque associative de Berville sur Seine a fermé ses portes fin juin pour des problèmes de normes et a fusionné avec celle d'Anneville Ambourville. Ses anciens adhérents sont donc invités à venir nous rejoindre. L'inscription est gratuite.

Il est à noter qu'un dépôt de 400 ouvrages pour les scolaires a été effectué à l'école primaire de Berville et sera renouvelé chaque année.



## lectures à Voix Haute

### CHAMPIONNATS DE FRANCE DES PETITS CHAMPIONS DE LECTURE A VOIX HAUTE DES CM2

Les élèves des écoles d'Anneville-Ambourville et Berville sur Seine sont invités à participer à ce championnat. Des bulletins d'inscription seront distribués aux élèves des CM2 dans les classes en octobre.

La sélection locale de ce championnat aura lieu **courant janvier**, et la sélection départementale en **mars/avril 2019**

Complément d'information : Michel Lequesne au 06 09 53 22 30

### DYNAMIC CLUB 88

Le théâtre vous tente ?  
Venez-nous rejoindre à la salle polyvalente de Berville sur Seine.  
Les mardis de 19h30 à 21h00 pour un essai.

Inscription sur place  
Renseignements au 06 17 03 41 17 ou 06 09 53 22 30

### BOÎTE A LIVRES, BOÎTE A LIRE...

Pendant les vacances, une boîte à livres a pris place près de la mairie.

Elle a été confectionnée par **M. Basselet** que nous remercions. Les employés communaux se sont chargés de la peindre et de l'installer.

Le principe de cette boîte est très simple :

**J'emprunte et je dépose.**

Tout le monde peut venir se servir, gratuitement, prendre le livre de son choix et en échange en déposer un autre que l'on a déjà lu.

La boîte reste ouverte et accessible en permanence.

Sa petite sœur créée par les enfants de l'accueil loisirs sera installée prochainement près de la mairie d'Ambourville.

Bien évidemment, si vous ne trouvez pas le livre désiré, les bénévoles de la bibliothèque seront heureux de vous accueillir chaque mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h00, n'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit et un large choix de lectures vous est proposé.





## Nourritures Terrestres et Spirituelles

Cette année encore, la DRAC (Direction Régionale des Activités Culturelles), les communes de Berville et d'Anneville-Ambourville, ainsi que le Dynamic Club88 renouvellent l'opération de l'année précédente :

Nourritures Terrestres et Spirituelles.

Cependant, si nous conservons, à la demande de la DRAC la même appellation, le sujet de 2019 portera sur un tout autre sujet :

### Une énigme policière à caractère historique.

Il est à noter que les écoles des deux villages participent chacune de leur côté à cette opération au travers d'ateliers d'écriture.

Un ouvrage sera rédigé au final et mis à la disposition du public.

Les habitants des deux communes sont invités à s'inscrire pour la rédaction de ce livre sous la direction de David Coulon, écrivain et primé en 2015 pour :

**"Le village des ténèbres"**,  
que l'on peut emprunter à la bibliothèque.

Les réunions seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de cet ouvrage.

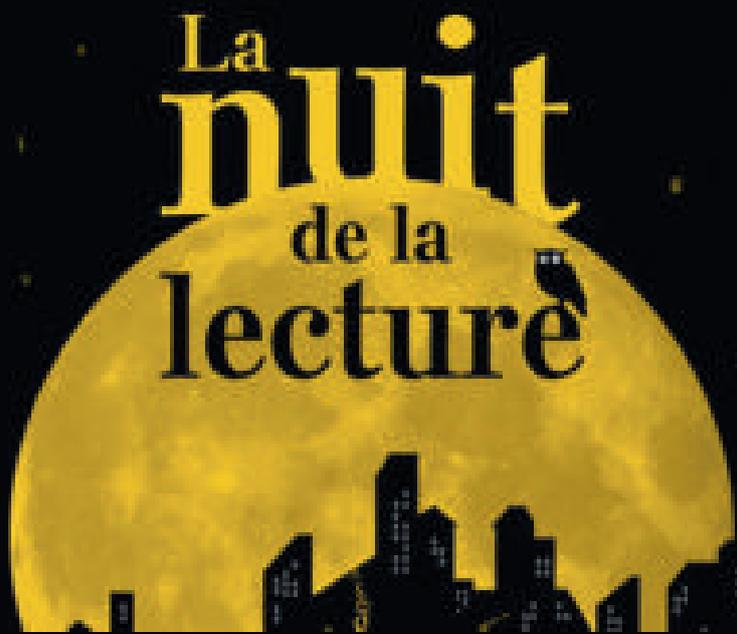
Renseignements complémentaires au  
06 09 53 22 30



## NUIT DE LA LECTURE 2019

Ce grand rassemblement européen autour du livre aura lieu le samedi 19 janvier. La bibliothèque communale participera une nouvelle fois à cet événement qui aura lieu au presbytère avec des lecteurs amateurs.

Laissez-vous tenter par l'expérience de la lecture  
à voix haute en vous inscrivant au  
06 09 53 22 30.



## MARIAGES

**Vincent Eléonore Paul PARENT** avec **Céline Anna Huguette BARILLI**  
Le 30 juin 2018

**Cyril Régis Dimitri BESNE** avec **Lucie Nathalie MARTIN**  
Le 30 juin 2018

**Mickaël Sébastien Cédric MAUGER** avec **Marion Catherine Audrey Madeleine COTELLE**  
Le 07 juillet 2018

**Sofiame CHELLAT** avec **Aurélié Séverine Sabrina BARON**  
Le 01 septembre 2018

## NAISSANCES



**Tyséo Patrick Guillaume SAUNIER**  
Né le 14 juillet 2018 à ROUEN

**Pharell Jean-Pierre Cyril SAUNIER**  
Né le 14 juillet 2018 à ROUEN

**Edhen Théo Jérôme PEREZ**  
Né le 28 juillet 2018 à ROUEN

**Coralie Aya Umwezi AGASSE**  
Née le 18 août 2018 à ROUEN

**Léana Gerda Hélène LINTZ**  
Née le 01 septembre 2018 à MONT SAINT AIGNAN

## DECES

**Thérèse CHERON** née PECOT  
Décédée le 18 janvier 2018 à PAVILLY

**Jacques Maurice Charles Louis DARCEL**  
Décédé le 17 juillet 2018 à BOURG-ACHARD

**Charles Jean Henri Alfred DARCEL**  
Décédé le 27 juillet 2018 à ANNEVILLE-AMBOURVILLE

**Tyséo Patrick Guillaume SAUNIER**  
Décédé le 29 juillet 2018 à ROUEN

**Roland Marcel COLASSE**  
Décédé le 23 septembre 2018 à SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

## Le drainage du marais : des hauts et des bas !

*La particularité la plus évidente de la partie convexe des méandres de la Seine est de provoquer des zones inondables. Il est nécessaire de les assainir en vidant l'eau des marais au moyen de fossés.*

La rive gauche du fleuve est bordée d'un bourrelet alluvial dont la hauteur dépasse en général les hautes eaux sur lequel est installé l'habitat du bord de Seine. Des cours-masures y sont plantées de vergers où les fruits abondent sous un micro climat favorisant la spécialité locale :

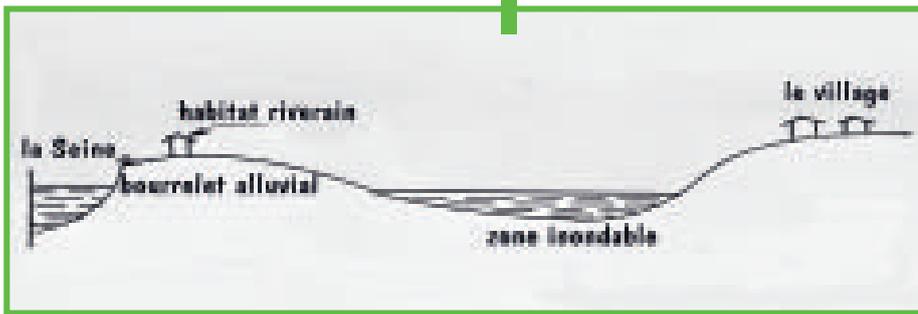
l'arboriculture.

En s'écartant de la Seine, les prairies et les terres cultivées sont plus basses que le bourrelet alluvial. En s'écartant encore à une distance de 1 à 2 kilomètres, se situent les zones les plus basses du marais.

Elles sont arrêtées par les terrasses où sont construits les villages d'Anneville et d'Ambourville depuis l'époque romaine.

### Coupe du marais

*Proportions accentuées*



*Le marais se vide tranquillement vers la Seine au fond du fossé Chauvon.*

### Histoire... d'eau

A partir du VII<sup>e</sup> siècle, lors de l'établissement des abbayes, une des premières préoccupations des moines est d'enlever l'eau des marais pour assainir les terres en creusant des fossés. Un premier texte de loi, d'intérêt général, datant de Henri IV concerne la volonté d'assécher les terres inondées. (1)

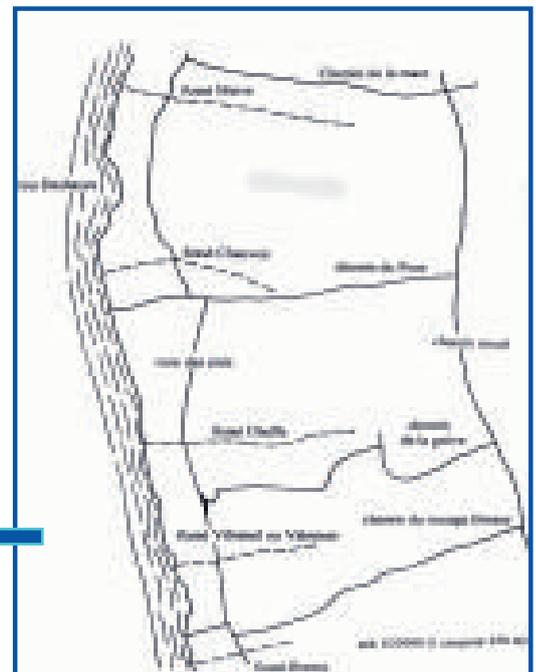
Le marais d'Anneville est pourvu de cinq fossés remplissant ce rôle essentiel à l'assainissement par assèchement du marais. En 1709 ils existent déjà et ils portent encore les noms d'habitants riverains ou des noms de lieux dits : **les fossés Merre, Chauvon, Chuffe, Vilminel et Bressy**. (Voir sur le plan)

La mise en place du réseau est progressive surtout entre 1829 et 1832, les plus petits fossés appelés rigoles ont 50 centimètres de large. Ils se déversent dans les grands

fossés courants dont la largeur atteint 2 mètres. Les rives sont taillées en talus pour éviter les éboulements. Au passage des chemins, un pont de pierres plates est aménagé.

Autrefois, une petite écluse en bois était mise en place manuellement à chaque entrée de fossés avant chaque marée haute. Puis des vannes furent installées, empêchant l'eau de Seine de rentrer dans les canaux à marée haute tout en facilitant l'écoulement de l'eau des marais vers la Seine à marée basse.

*Principaux chemins et fossés de drainage à Anneville sur Seine*



## **Un volet, c'est tout !**

Le principe est simple, il s'agit d'un volet en bois appelé planche (maintenant en métal) muni d'une charnière dans la partie supérieure, logé dans une solide maçonnerie. L'ouverture du volet est impossible sous la poussée de l'eau de la Seine et possible dans le sens de l'écoulement des fossés. Ainsi à chaque marée basse, le marais se vide plus ou moins selon l'encombrement du fossé. Il faut que le drain soit bien entretenu pour que le ruissellement de l'eau ne soit pas gêné par des végétaux ou cailloux.

Le curage des fossés a toujours été à la charge de chaque riverain, le coût de main-d'œuvre par la commune étant trop onéreux. Monsieur Courant, l'ingénieur qui travaillait en 1832 dans les marais de la boucle d'Anneville note le fatalisme des habitants qui ont toujours vu les fossés dans un état déplorable.(2)

Pour remédier à ce problème, depuis peu, des tubes ont été enterrés sur certaines parties des cinq fossés. Une lettre du préfet rappelle au maire d'Anneville le 3 décembre 1879 que les fossés sont mal entretenus, il faut trouver une solution "la commune possède 215

hectares de marais où les habitants envoient leurs bestiaux en pâturage moyennant une redevance annuelle minime..." (3)

## **Labourage et pâturage...**

Dans les prairies communales ainsi libérées, les fermiers de la commune font paître leurs animaux. Des règles strictes sont établies notamment le marquage des bœufs et chevaux au fer rouge au début du mois de mai.

Selon le témoignage de Madame Ouvry, conseillère municipale dans les années 1970, il était d'usage de parcourir le marais au début du printemps avec un seau rempli de braises pour chauffer les fers. Henri Mallet, ancien fermier du village, confirme que dans les années 70 on pratiquait à Anneville "l'étampage" c'est-à-dire que le fer chauffé était posé sur les cornes ou les sabots si la bête n'avait pas de cornes.

Cette pratique a disparu depuis l'obligation de la pose de boucles d'oreilles numérotées.



**Le fossé Chauvon à ciel ouvert, à 50 mètres de la Seine en hiver est plein d'eau.**  
(photos de M et Mme Ringot)

Drainer le marais, c'est mettre en valeur les terres de la commune, une difficulté qu'impose la nature qui ne cherche qu'à reprendre ses droits...

1-Parc national des Boucles de la Seine 2013

2-Jean-Pierre Dérourard, le Viquet 1970

3-Registre de délibération de conseil municipal

Gilbert FROMAGER

**L'entrée du tubage du fossé Chauvon passant sous les prairies en direction du marais est visible au centre de la photo.**



# Jardins Fleuris



Le P'tit Journal d'Anneville Ambourville, Revue officielle d'information municipale - ISSN : 1633-7514 - diffusée gratuitement

Impression : Copie-Plus Rouen

Rédaction, documentation et diffusion : Mairie d'Anneville-Ambourville Tel:02.35.37.57.44 Fax:02.35.37.34.67

Site internet : <http://www.anneville-ambourville.fr>

Reproduction et vente interdites

